

ACCORD DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL VNC CONNECT

POUR INSTALLER TOUTE PARTIE DU LOGICIEL (TEL QUE DÉFINI CI-APRÈS), ET/OU CONSERVER LES SERVICES (TELS QUE DÉFINIS CI-APRÈS) DE REALVNC, VOUS DEVEZ TOUT D'ABORD ACCEPTER LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PRÉSENT ACCORD. LORSQUE VOUS UTILISEZ TOUT OU PARTIE DU LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PRÉSENT ACCORD. VOUS CONFIRMEZ QUE LE PRÉSENT ACCORD EST APPLICABLE COMME TOUT ACCORD ÉCRIT NÉGOCIÉ ET SIGNÉ PAR VOUS. SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD, N'INSTALLEZ PAS ET N'UTILISEZ PAS TOUTE PARTIE DU LOGICIEL. LORSQUE VOUS INSTALLEZ UNE VERSION ACTUALISÉE DU LOGICIEL QUI DEVIENT DISPONIBLE, VOUS ACCEPTEZ QUE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PRÉSENT ACCORD S'APPLIQUENT À CE LOGICIEL ACTUALISÉ. REALVNC LIMITED (« REALVNC ») PEUT MODIFIER LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES À TOUT MOMENT. LORSQUE VOUS INSTALLEZ UNE VERSION ACTUALISÉE DU LOGICIEL QUI DEVIENT DISPONIBLE, VOUS ACCEPTEZ QUE LES CONDITIONS GÉNÉRALES MODIFIÉES DU PRÉSENT ACCORD S'APPLIQUENT À CE LOGICIEL ACTUALISÉ.

1 Définitions

Dans le présent Accord :

« Logiciel de déploiement » désigne les outils et services de déploiement disponibles sur le Site Web y compris la documentation, les mises à jour, les versions modifiées et les copies du Logiciel de déploiement.

« Bureau » désigne une interface utilisateur graphique, accessible par une console reliée à l'Hôte, par le Logiciel, ou par un moyen similaire.

« Accès au dispositif » désigne une Souscription privée, une Souscription professionnelle ou une Souscription d'entreprise qui autorise à utiliser le Logiciel de serveur ou tel que décrit sur le Site Web.

« Utilisateur final » désigne toute personne qui télécharge, fait fonctionner ou utilise le Logiciel de support instantané sur son Hôte afin de permettre l'accès à distance à son Bureau par un Technicien.

« Souscription d'entreprise » désigne un droit de connectivité et une fonctionnalité avancée tels que décrits sur le Site Web.

« Souscription privée » désigne un droit de connectivité et une fonctionnalité de base pour une utilisation non-commerciale uniquement, tels que décrits sur le Site Web.

« Hôte » désigne un ordinateur sur lequel le logiciel est installé ou utilisé.

« Support instantané » désigne une souscription privée, une Souscription professionnelle ou une Souscription d'entreprise qui autorise à utiliser le Logiciel de support instantané ou tel que décrit autrement sur le Site Web.

« Logiciel de support instantané » désigne Instant Support Application 1.0 ou supérieur des programmes disponibles sur le Site Web y compris la documentation, les mises à jour, les versions modifiées et de marque, et les copies du Logiciel de support instantané.

« Souscription professionnelle » désigne un droit de connectivité et une fonctionnalité améliorée tels que décrits sur le Site Web.

« Logiciel de serveur » désigne VNC Server Version 6.0 ou supérieur des programmes disponibles sur le Site Web, y compris la documentation, les mises à jour, les versions modifiées et les copies du Logiciel de serveur.

« Services » désigne les services de support définis à la clause 7.

« Logiciel » désigne le Logiciel de serveur et/ou le Logiciel d'affichage et/ou le Logiciel de déploiement et/ou le Logiciel de support instantané.

« Souscription » désigne une souscription achetée pour ou par vous et/ou obtenue de RealVNC qui active le Logiciel.

« Frais de souscription » désigne les frais dus pour une Souscription tels que définis sur le Site Web.

« Technicien » désigne un individu par son nom, autorisé par vous à se connecter aux Bureaux qui sont disponibles par le biais du Logiciel de support instantané.

« Logiciel d'affichage » désigne VNC Viewer Version 6.0 ou supérieur des programmes disponibles sur le Site Web y compris la documentation, les mises à jour, les versions et les copies du Logiciel d'affichage.

« Site Web » désigne <https://www.realvnc.com>, <https://www.realvnc.help> et les applications Web associées.

2 Période d'essai limitée

Le Logiciel peut être évalué pendant une période de licence non-exclusive limitée telle que définie sur le Site Web. Il sera actif pendant une période limitée seulement. LE LOGICIEL D'ESSAI LIMITÉ EST FOURNI « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIE QUELCONQUE NI RESPONSABILITÉ POUR REALVNC ENVERS VOUS QUELLE QU'ELLE SOIT.

3 Droits de propriété intellectuelle

Le Logiciel, sa structure et ses algorithmes, et les informations fournies avec le Logiciel ou disponibles sur le Site Web sont protégés par des droits d'auteur et d'autres lois sur la propriété intellectuelle, et tous les droits de propriété intellectuelle inclus appartiennent à RealVNC ou lui sont attribués sous licence. Vous n'êtes pas autorisé à reproduire, publier, transmettre, modifier, créer des travaux dérivés, ou afficher publiquement le Logiciel ou toute partie de celui-ci. La copie, le stockage ou l'utilisation du Logiciel autres que ceux autorisés dans le présent Accord sont expressément interdits sauf si vous obtenez une autorisation écrite préalable de RealVNC.

4 Utilisations autorisées et interdites

- 4.1 Vous devez détenir une Souscription pour couvrir chaque Bureau qui sera accessible en utilisant le Logiciel de serveur, et pour couvrir chaque Technicien qui peut accéder aux Bureaux accessibles par le Logiciel de support instantané.
- 4.2 Votre utilisation du Logiciel (ou toute partie de celui-ci) est soumise à votre conformité aux points suivants :

- 4.2.1 Vous ne pouvez pas louer, louer avec option d'achat ni transférer autrement le Logiciel (ou toute partie de celui-ci) ni permettre sa copie sauf autorisation expresse dans le cadre du présent Accord. Sauf autorisation par la loi, vous ne pouvez pas modifier, effectuer l'ingénierie inverse, décompiler ou désassembler le Logiciel ni utiliser toute information confidentielle de RealVNC contenue ou dérivée du Logiciel pour développer ou commercialiser tout logiciel substantiellement similaire en termes de fonction ou d'expression à toute partie du Logiciel ;
- 4.2.2 Vous devez traiter le code source du Logiciel comme information confidentielle de RealVNC ;
- 4.2.3 Il vous est expressément interdit d'octroyer une sous-licence des licences qui vous sont accordées conformément aux clauses **4.3**, **5.2** et **6.2** ; et
- 4.2.4 Vous devez vous conformer à tout moment aux restrictions quant à votre utilisation du Logiciel.
- 4.3 RealVNC, en son propre nom, celui de ses filiales et donneurs de licences, vous accorde par le présent une licence non-exclusive, mondiale, non-transférable pour installer et utiliser le Logiciel d'affichage pour votre utilisation personnelle ou pour l'utilisation interne dans votre entreprise ou organisation. Il vous est expressément interdit de transmettre ou distribuer le Logiciel d'affichage quel que soit le format, en tout ou partie, pour sa vente, son utilisation commerciale ou tout objet illégal.
- 4.4 Le Logiciel d'affichage est uniquement garanti et pris en charge dans la mesure où il est utilisé avec une copie sous licence du Logiciel de serveur, ou du Logiciel de support instantané ou tout autre produit du serveur RealVNC indiquée explicitement comme étant appropriée pour une utilisation avec le Logiciel d'affichage.
- 4.5 Les licences attribuées conformément aux clauses **4.3**, **5.2** et **6.2** sont valables pour la durée de toute Souscription. La durée de chaque Souscription est définie sur le Site Web.

5 Accès au dispositif

- 5.1 Lorsque votre Souscription comprend l'Accès au dispositif, les conditions de la présente clause 5 s'appliquent.
- 5.2 RealVNC, en son propre nom, celui de ses filiales et donneurs de licences, vous accorde par le présent une licence non-exclusive, mondiale, non-transférable pour installer et utiliser le Logiciel de serveur sur le nombre de Bureaux maximum pour lequel votre Souscription est valable. En cas de Souscription privée, le Logiciel de serveur ne peut être utilisé que pour votre usage privé et non-commercial. En cas de Souscription professionnelle ou de Souscription d'entreprise, le Logiciel de serveur peut également être utilisé à des fins internes pour votre entreprise ou organisation sur des Hôtes appartenant à votre entreprise ou organisation.
- 5.3 Vous pouvez réaliser autant de copies du Logiciel de serveur que vous le permet votre Souscription et les utiliser pour installer le Logiciel de serveur sur vos Hôtes. Il vous est expressément interdit de transmettre ou distribuer le Logiciel de serveur quel que soit le format, en tout ou partie, pour sa vente, son utilisation commerciale ou tout objet illégal.

- 5.4 Si votre souscription est une Souscription d'entreprise, RealVNC en son propre nom, celui de ses filiales et donneurs de licences, vous accorde par le présent une licence non-exclusive, mondiale, non-transférable pour installer et utiliser le Logiciel de déploiement pour une utilisation interne de votre entreprise ou organisation sur les Hôtes appartenant à votre entreprise ou organisation.
- 5.5 Vous pouvez réaliser autant de copies du Logiciel de déploiement que vous le permet votre Souscription et les utiliser pour installer le Logiciel de serveur sur vos Hôtes. Il vous est expressément interdit de transmettre ou distribuer le Logiciel de déploiement quel que soit le format, en tout ou partie, pour sa vente, son utilisation commerciale ou tout objet illégal.

6 Support instantané

- 6.1 Lorsque votre Souscription comprend le support instantané, les conditions de la présente clause 6 sont applicables.
- 6.2 Dans les limites de votre conformité avec la clause 6.3, RealVNC, en son propre nom, celui de ses filiales et donneurs de licences, vous accorde par le présent une licence non-exclusive, mondiale, non-transférable pour utiliser et mettre à disposition le Logiciel de support instantané aux Utilisateurs finaux pour permettre à vos Techniciens de se connecter à distance au Bureau de l'Utilisateur final.
- 6.3 Votre utilisation du Logiciel de support instantané est soumise aux conditions suivantes :
- 6.3.1 Vous vous assurerez contractuellement que votre personnel, les Utilisateurs finaux et tout tiers que vous autorisez directement ou indirectement à utiliser le Logiciel de support instantané le feront conformément au présent Accord et aux lois applicables ;
- 6.3.2 Outre la clause **6.3.1**, vous serez à tout moment responsable de l'utilisation du Logiciel de support instantané par votre personnel, les Utilisateurs finaux et tout tiers que vous autorisez directement ou indirectement à utiliser le Logiciel de support instantané ;
- 6.3.3 Chaque Technicien conservera ses identifiants confidentiels pour leur utilisation avec le Logiciel et ne partagera pas ces identifiants avec d'autres personnes.

7 Services de Support

- 7.1 RealVNC mettra le Logiciel à votre disposition immédiatement après confirmation de votre achat d'une Souscription professionnelle ou d'entreprise.
- 7.2 Au cours de la durée du présent Accord, dans la mesure où tous les Frais de souscription correspondants qui sont payables et dus ont été versés, RealVNC vous fournira les Services suivants en lien avec le Logiciel conformément aux conditions générales du présent Accord :
- 7.2.1 Dans la mesure où vous informez rapidement RealVNC de tout défaut substantiel du Logiciel (tout téléchargement corrompu), RealVNC fera tous les efforts possibles, dans la limite des dispositions ci-après, pour corriger le problème et fournir une version corrigée, dès que possible après en avoir été informé ; ou
- 7.2.2 Les mises à jour et améliorations du Logiciel publiées par RealVNC seront disponibles sur le Site Web.

- 7.3 Les Services ne comprennent pas la correction de tout défaut en cas de :
- 7.3.1 Toute combinaison ou inclusion du Logiciel avec ou dans un programme informatique, équipement ou dispositifs qui ne se trouvent pas sur la liste approuvée sur le Site Web ;
 - 7.3.2 La description du défaut par vous à RealVNC qui n'est pas suffisamment détaillée pour permettre à RealVNC d'identifier le défaut et réaliser les Services, ou
 - 7.3.3 Toute utilisation ou exploitation inappropriée ou interdite du Logiciel.
- 7.4 Si un défaut ne peut pas être résolu dans un délai raisonnable, votre unique recours exclusif sera, de la part de RealVNC, à son entière discrétion :
- 7.4.1 Remplacer le Logiciel, ou
 - 7.4.2 Vous rembourser le montant égal aux Frais de souscription au prorata de la période restante de la Souscription.
- 7.5 Les Services resteront valables pendant la durée de la Souscription choisie, à partir du début de la Souscription, et pourront être poursuivis par le renouvellement de la Souscription à tout moment. Les Services sont renouvelés automatiquement pour une période supplémentaire de douze mois si vous ne résiliez pas votre Souscription avant l'expiration de la période de Souscription correspondante. RealVNC vous informera par email au moins sept jours avant la date prévue d'expiration de votre Souscription et cette notification indiquera les Frais de souscription si votre Souscription est renouvelée.
- 7.6 Vous pouvez choisir de ne pas renouveler automatiquement votre Souscription sur le Site Web. Si vous choisissez de ne pas renouveler automatiquement votre Souscription, votre Souscription se terminera automatiquement le dernier jour de votre période de Souscription.

8 Frais

- 8.1 Tous les Frais de souscription, dépenses ou autres montants payables dans le cadre du présent Accord comprennent toute taxe sur la valeur ajoutée applicable ou autre impôts applicables dont vous êtes également redevable. Sauf accord contraire pour chaque commande, les Frais de souscription (et tout frais postérieur payable au moment du renouvellement de la Souscription) seront réglés en ligne par carte de crédit ou de débit (une confirmation de paiement sera fournie après le règlement et avant que le Logiciel ne soit mis à votre disposition conformément à la clause **7.1**).
- 8.2 Les paiements en ligne seront réalisés par le fournisseur de paiements de RealVNC et seront soumis à leurs propres conditions générales.
- 8.3 Si votre Souscription est renouvelée conformément à la clause 5.5, RealVNC débitera automatiquement la carte utilisée pour acheter votre Souscription du montant identifié sur l'email de notification délivré, conformément à la clause 5.5.
- 8.4 Si une somme payable à RealVNC n'est pas payée dans un délai de 14 jours après la date d'échéance, RealVNC peut interrompre la réalisation de ses obligations et/ou appliquer des intérêts calculés par jour au taux de 4 % en plus du taux de base de la banque Barclays en vigueur de temps à autre, cumulés trimestriellement, à compter de la date d'échéance de la somme et jusqu'à la date de paiement effective.

9 Garantie limitée

- 9.1 RealVNC garantit pour le preneur de licence initial que le Logiciel offrira les services conformes, en substance, à toute la documentation fournie le concernant pendant 90 jours à compter de la date d'achat d'une Souscription (la « **Période de garantie** ») lorsqu'il est utilisé sur des Hôtes qui répondent aux exigences minimum de matériel et de logiciel indiquées sur le Site Web.
- 9.2 La garantie de performances limitée définie à la clause **9.1** s'applique uniquement si un problème est communiqué par écrit à RealVNC au cours de la Période de garantie. Elle est annulée si le défaut du Logiciel est le résultat d'un accident, un abus, une application erronée ou une utilisation inappropriée du Logiciel ou l'utilisation avec des Hôtes qui ne sont pas conformes aux exigences minimum de matériel et logiciel indiquées sur le Site Web.
- 9.3 Si un problème est communiqué par écrit à RealVNC au cours de la Période de garantie, votre unique recours exclusif sera, de la part de RealVNC, à son entière discrétion :
- 9.3.1 Remplacer le Logiciel ou
- 9.3.2 Vous rembourser le montant égal à vos Frais de souscription.

10 Limite de responsabilité

- 10.1 SAUF POUR LES GARANTIES EXPRESSES INDIQUÉES DANS LE PRÉSENT ACCORD, DANS LES LIMITES DE LA LOI, REALVNC REJETTE TOUTE CONDITION DE GARANTIE OU REPRÉSENTATION POUR LE LOGICIEL ET/OU LES SERVICES, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALITÉ, NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS ET ADÉQUATION À DES OBJETS PARTICULIERS.
- 10.2 DANS LES LIMITES DE LA LOI, REALVNC NE SERA PAS RESPONSABLE DE TOUTE PERTE DIRECTE, INDIRECTE, CONSÉCUTIVE OU ACCESSOIRE, NI FRAIS OU DOMMAGES QUELS QU'ILS SOIENT Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS OU ÉCONOMIES DÉCOULANT DES SERVICES, L'UTILISATION DU LOGICIEL, LA FIABILITÉ DES DONNÉES PRODUITES OU L'INAPTITUDE À UTILISER LE LOGICIEL OU LA NÉGLIGENCE DE REALVNC (Y COMPRIS LA PERTE OU LE DOMMAGE DE VOS DONNÉES OU PROGRAMMES INFORMATIQUES (OU CEUX DE TIERS) MÊME SI REALVNC A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE CES DOMMAGES. LA RESPONSABILITÉ DE REALVNC DANS LE CADRE DU PRÉSENT ACCORD, OU EN DÉCOULANT, SERA LIMITÉE AU MONTANT PAYÉ POUR LE LOGICIEL, LE CAS ÉCHÉANT.
- 10.3 AUCUN ÉLÉMENT DU PRÉSENT ACCORD NE LIMITE LA RESPONSABILITÉ EN CAS DE BLESSURE OU DÉCÈS DÉCOULANT DE LA NÉGLIGENCE D'UNE PARTIE OU DE LA FAUSSE DÉCLARATION DE LA PART D'UNE PARTIE.

11 Contrôle des exportations

Les États-Unis, et d'autres pays, contrôlent les exportations de Logiciels et d'informations. Vous devez vous conformer aux lois de votre juridiction concernant l'importation, l'exportation, ou la réexportation du Logiciel et accepter de vous conformer à ces restrictions et ne pas exporter ou réexporter le Logiciel en cas d'interdiction. Lorsque vous téléchargez le Logiciel, vous convenez de ne pas être une personne physique ou morale soumise à une interdiction d'exportation. RealVNC est une société à responsabilité limitée en Angleterre et au pays de Galles.

12 Durée et résiliation

- 12.1 La présente licence restera en vigueur pendant la durée de votre Souscription (et tout renouvellement postérieur de la Souscription) sauf si vous la résiliez conformément à la clause 12.2, ou RealVNC la résilie en vous le notifiant par email, et s'il considère raisonnablement que vous avez violé l'une des conditions substantielles du présent Accord.
- 12.2 Vous pouvez résilier votre Souscription à tout moment en le notifiant par écrit à RealVNC. La résiliation de votre Souscription par vous ou par RealVNC ne vous autorisera pas à tout remboursement pour toute partie inachevée de la période de votre Souscription (un renouvellement ou une extension de temps à autre).
- 12.3 Dans le cas ci-dessus, vous devez effacer et détruire toute les copies du Logiciel en votre possession et contrôler et écraser toute mémoire électronique ou lieu de stockage contenant le Logiciel.

13 Conditions générales

- 13.1 L'interprétation, la validité et l'exécution du présent Accord seront régies, dans tous leurs aspects, par la loi anglaise, et les Parties acceptent de se soumettre à la juridiction non-exclusive des tribunaux anglais.
- 13.2 Si une disposition du présent Accord est déclarée comme étant non-valable par tout tribunal doté de la compétence de juridiction, l'invalidité de cette disposition n'aura aucun effet sur la validité des autres dispositions du présent Accord, qui resteront pleinement applicables.
- 13.3 Malgré les autres points du présent Accord, aucune partie ne sera tenue responsable de tout retard de réalisation de ses obligations dans le cadre du présent Accord si ce retard est dû à des circonstances échappant à son contrôle raisonnable (y compris, sans s'y limiter, tout retard dû à une action ou une omission de l'autre partie) et la partie concernée aura droit à une extension raisonnable de temps pour la réalisation de ses obligations.
- 13.4 Aucune exemption d'une condition du présent Accord ne sera considérée comme une exemption future ou continue de cette condition ou de toute autre condition.
- 13.5 Vous ne pouvez pas attribuer, sous-traiter, donner en sous-licence ou transférer autrement tout droit ou toute obligation que vous avez dans le cadre du présent Accord. RealVNC peut attribuer tout ou partie des avantages ou tout ou partie des obligations dans le cadre du présent Accord à une filiale.
- 13.6 Le présent Accord constitue l'Accord complet entre vous et RealVNC en lien avec la fourniture du Logiciel ou des Services.